

Bulletin d'histoire politique

Castonguay, René. Rodolphe Lemieux et le Parti libéral, 1866-1937. PUL, 2000, 238 p.

Robert Lahaise



Volume 10, Number 1, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060515ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060515ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lahaise, R. (2001). Review of [Castonguay, René. Rodolphe Lemieux et le Parti libéral, 1866-1937. PUL, 2000, 238 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 10(1), 173-174. <https://doi.org/10.7202/1060515ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Castonguay, René. *Rodolphe Lemieux
et le Parti libéral, 1866-1937.*
PUL, 2000, 238 p.

ROBERT LAHAISE
PROFESSEUR HONORAIRE
UQAM

Dans cette étude sur Rodolphe Lemieux, « homme de parti » l'auteur, par une aussi poétique qu'étrange « comparaison aux légendes arthuriennes », nous présente Lemieux à titre de « chevalier servant » du roi Laurier et de son parti (parti alors perçu particulièrement sacré, selon Castonguay). Conséquemment, Rodolphe Lemieux est « prêt à laisser tomber par choix ses idées pour leur substituer les intérêts du parti dans l'espoir d'ainsi pouvoir grimper les échelons et devenir un de ses dirigeants (p. XVI — propre des seules années 1900?). Il n'y manquera pas, et y parviendra.

Précisons que, conservateurs et libéraux cherchant des votes, « c'est en copiant le programme des conservateurs [et] leur disputant son électorat que Laurier a réussi à leur arracher le pouvoir » (p. 1). D'où l'absolu respect de cette équivoque ligne de parti — changeant selon qu'on est au pouvoir ou dans l'opposition — forcera par la suite les dissidents à créer des tiers partis, tels le Parti progressiste des *Westerners* en 1921, les *Cooperative Commonwealth Federation* et le *Social Credit* en 1935, ou encore, le Bloc québécois en 1990.

Mais ne bousculons point les Parques, et revenons à Rodolphe Lemieux, né quatrième d'une famille de huit enfants en 1866, et dont le père, agent de douanes, est organisateur libéral. La piqûre aidant, Rodolphe entre en 1884 au Club national (libéral) de Montréal, et devient en 1886 journaliste à *La Patrie* du franc-maçon Honoré Beaugrand, qu'il voit « égrener son chapelet dès qu'il a deux minutes de liberté » (p. 18). Toujours dans le domaine du surprenant, le 22 novembre 1885, on pouvait entendre Wilfrid Laurier déclarant à propos de l'exécution de Louis Riel : « Si j'avais été sur les bords de la Saskatchewan lorsqu'éclata la révolte, j'aurais pris moi-même les armes contre le gouvernement » (p. 21). Mais chef du parti libéral fédéral deux ans plus tard, Laurier temporise, devient premier ministre du Canada en 1896, et, pour les quinze ans à venir, l'homme du compromis par excellence. À un tel point, d'ailleurs, que son ex-disciple Henri Bourassa commentera :

« En arrivant à la porte du paradis, la première démarche de M. Laurier sera de proposer un compromis honorable entre Dieu et Satan »¹.

Lemieux entérinera cet accommodement institutionnalisé et devra donc recycler souvent son argumentation. Ainsi, élu avec Laurier en 1896, ce nationaliste de l'époque Riel-Mercier justifie en cette même année 1896 l'abolition des écoles confessionnelles au Manitoba; en 1899, relativement à la guerre des Boers, il se contente de déclarer: « Puisque le vin est tiré, il faut le Boer » (p. 50); avant la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan le 1er septembre 1905, il y préconise le maintien des écoles séparées, mais après leur entrée dans la confédération, il « va même jusqu'à nier à la langue française dans les Prairies tout droit acquis » (p. 68), etc. On peut se douter qu'un tel comportement fit réagir les nationalistes: pour le fringant Armand Lavergne, « s'il fallait avoir des principes, il n'y aurait pas moyen d'être ministre: demandez à Rodolphe Lemieux » (p. 99); et pour le pétulant Jules Fournier: « ... tout ce qu'il y a de plus précautionneux et, dois-je le dire, de plus poltron, c'est M. Rodolphe Lemieux » (p. 108). Il suffit! En politique, les coups bas abondent. Or, « prototype parfait de l'homme de parti », Lemieux devait s'y attendre. Mais ajoutons qu'il est demeuré fidèle à Mercier déchu et à Laurier battu. C'est un honnête début.

Et de toute façon, un compte rendu n'est pas un cours de morale, mais un questionnement sur l'écrit. Or, le présent essai, souligne l'auteur, n'est pas une biographie, mais une étude d'histoire politique concernant l'importance de l'attachement à un parti. Admettons que, d'une part, je préfère la biographie traditionnelle, où on retrouve davantage le cheminement chronologique (essentiel) du personnage étudié et de son époque, et que d'autre part, je m'interroge sur les fameux changements qui seraient substantiellement survenus après Laurier concernant la (sacrée) ligne de parti, objectif principal de son essai. Par contre, je reconnais que l'auteur fait ici bien comprendre — sinon admettre ... — la versatilité de nos élus. Hémon devrait-il se réadapter à son tour pour conclure que rien ne change au pays de *Canada*?

NOTE ET RÉFÉRENCE

1. Cité par Robert Rumilly, *Henri Bourassa*, Montréal, Chantecler, 1953, p. 365. Ce même Bourassa précisera qu'en 1916 quelque 500,000 Canadiens étant sous les armes, on avait besoin de main d'œuvre au pays et qu'à cet effet, Robert Rogers, ministre fédéral des travaux publics, et Rodolphe Lemieux, redevenu simple député, proposeront de faire venir des immigrants en leur garantissant « qu'ils ne seront pas astreints à prendre les armes, même pour la défense du Canada ». Henri Bourassa, « Après la guerre — le commencement de l'expiation », *Le Devoir*, 9 février 1916. Nulle mention de cette perle dans le présent essai.